



**Conseil Municipal du 11 Juillet 2022**  
**DELIBERATION N° 2022 – 42**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 11 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MAGDALOU Jean-André, Maire.

Date de convocation : vendredi 27 mai 2022

Etaient présents :

Monsieur MAGDALOU Jean-André, Monsieur CLAVAGUERA Marcel, Madame RESSEQUIER Sarita, Monsieur OLIVE Robert, Madame ROIG Colette, Monsieur FERNANDEZ Alain, Madame VALENZUELA Hélène, Monsieur GIRBAL Alain, Madame DRILLIEN MISERY Nadine, Monsieur THOLLET Jean-Pierre, Madame MITIDIERI Elisabeth, Madame SERRANO Corinne, Monsieur DE CASO Alexandre, Madame GIL Laura, Monsieur PEREZ Jérôme, Madame JOFRE-DESTAVILLE Marie-Ange, Madame CAZANAVE Manon, Monsieur ARIZA Noël

Procurations :

Madame TORRES Sylvie à Monsieur MAGDALOU Jean-André  
 Monsieur TONNAIRE Frédéric à Madame JOFRE-DESTAVILLE Marie-Ange  
 Monsieur TRESSON Sébastien à Monsieur OLIVE Robert

Absents excusés : Monsieur ABDELHADI Pierre, Madame FONTENEAU Magali, Monsieur KOHLER Eddy, Madame MARTIN Séverine

Secrétaire : Monsieur ARIZA Noël

**DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMUNAL 2022**

Le Maire rappelle que toute augmentation ou diminution de crédit, et que tout mouvement d'un article vers un autre, ou d'une section vers une autre au cours de l'exercice budgétaire, doit faire l'objet d'une décision modificative.

Le Maire propose les mouvements de crédits suivants, au sein de la section d'investissement :

Opération	Fonction	Article	Désignation	DEPENSES		RECETTES	
				Diminution Crédits	Augmentation Crédit	Diminution Crédits	Augmentation Crédit
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>							
111	822	2152	Installation de voirie		4 327.00 €		
113	414	2188	Autres immobilisations corporelles		700.00 €		
116	113	2135	Installation générales, agencement, aménagements des constructions		1 992.00 €		
115	113	21568	Autres matériels et outillage d'incendie		305.00 €		
117	212	2135	Installation générales, agencement, aménagements des constructions		2 512.00 €		
117	212	2135	Installation générales, agencement, aménagements des constructions	9 914.00 €			
			<b>Total investissement</b>	<b>9 914.00 €</b>	<b>9 914.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
			<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>- €</b>		<b>- €</b>